



# Université d'hiver - BELC

Les métiers du français dans le monde

*10<sup>e</sup> session*

*Sèvres, 15 - 26 février 2010*

[www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)



# Université d'hiver - BELC

Les métiers du français dans le monde

*10<sup>e</sup> session*

*Sèvres, 15 - 26 février 2010*



# Sommaire

Mot du directeur .....	p. 5
Du stage BELC à l'Université - BELC : un bref historique .....	p. 7
<b>Stage - mode d'emploi .....</b>	<b>p. 9</b>
Arrivée .....	p. 11
Contacts .....	p. 12
Équipe d'organisation .....	p. 13
Séjour au CIEP .....	p. 13
Hébergement .....	p. 14
Des ressources à votre disposition .....	p. 15
<b>Programme de formation .....</b>	<b>p. 17</b>
Semaine du 15 au 19 février .....	p. 18
Semaine du 22 au 26 février .....	p. 19
Conférences, tables rondes et rencontres .....	p. 20
<b>Descriptifs des modules .....</b>	<b>p. 21</b>
Organiser une unité didactique en classe de FLE .....	p. 23
Concevoir du matériel pédagogique pour la classe de FLE .....	p. 27
Élaborer des programmes de français sur objectifs spécifiques .....	p. 31
Évaluer et certifier .....	p. 35
Concevoir et piloter des dispositifs de formation .....	p. 39
Piloter des séquences pédagogiques en classe de FLE .....	p. 43
Enseigner le français à des adultes migrants .....	p. 47
Enseigner le français langue de scolarisation en France .....	p. 51
Tutorer dans le dispositif PRO FLE .....	p. 55
Examiner et corriger les épreuves du DELF - DALF .....	p. 59
<b>Pour en savoir plus sur le CIEP .....</b>	<b>p. 63</b>



## Mot du directeur

*Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) célèbre, en 2010, la 10<sup>e</sup> session de l'Université d'hiver - BELC, les métiers du français dans le monde.*

*Placée sous le signe du rapprochement des cultures, cette rencontre unique en son genre constituera, plus que jamais, un lieu de convergence pour tous celles et ceux qui participent de la promotion du français, de la diversité linguistique, du rayonnement d'un humanisme ouvert et fraternel.*

*Depuis sa création, les équipes pédagogiques successives ont su construire un dispositif de formation réactif, adapté aux besoins des professionnels de l'enseignement du français en France et dans le monde, ouvert aux échanges, que ceux-ci soient économiques, éducatifs ou culturels.*

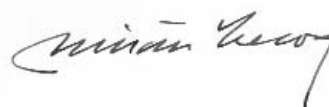
*Conçu dès ses origines pour répondre aux défis et aux enjeux que constituent la diffusion et l'enseignement du français dans le monde, le CIEP entend conforter sa mission de référence française en matière de coopération linguistique et éducative internationale.*

*L'offre de formation y est continûment enrichie, en fonction de l'actualité des métiers du français dans le monde, des apports de la recherche en sciences de l'éducation et de la communication, de l'ingénierie pédagogique et de la formation, de l'évolution des filières, des débouchés, des emplois. C'est ce qui fait, de ce lieu singulier, un espace de dialogue qui va de la recherche appliquée aux pratiques du métier.*

*Notre ambition est, dès lors, de délivrer une formation ponctuée d'enseignements au contact des universitaires, des chercheurs, des acteurs du français, d'échanges entre professionnels, et de temps de réflexion pour nourrir les actions de terrain : vous allez donc partager vos expériences dans un dialogue continu que vous pourrez entretenir à l'issue de votre formation grâce au réseau des anciens stagiaires.*

*Cette formation et ces échanges deviendront un atout vite indispensable dans votre parcours professionnel.*

*Je me réjouis vivement de vous accueillir à cette 10<sup>e</sup> session de l'Université d'hiver - BELC, les métiers du français dans le monde et vous souhaite de passer un excellent séjour au CIEP, dans un stage dense, riche et fructueux.*



Tristan LECOQ  
Inspecteur général de l'Éducation nationale  
Professeur des universités associé à l'Université de Paris - Sorbonne



## Du stage BELC à l'Université - BELC : un bref historique

Intitulé à l'origine BEL (Bureau d'études et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde) et créé en 1959, le BELC prend le nom sous lequel il a été le plus connu (Bureau d'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger) en 1965, au moment de son rattachement, comme section spécialisée, au Centre international d'études pédagogiques (CIEP). Son nom est dès lors intimement associé à l'histoire de la recherche et de la production en français langue étrangère.

À compter de 1960, le BELC, qui a toujours cherché à assurer le lien entre recherche et innovations concrètes, propose des stages courts destinés à un public étranger et français. Au fil des années, son stage d'été en particulier a ainsi évolué en fonction de l'environnement théorique et des besoins de son public. Il est passé par des périodes dominées par la linguistique, par les activités communicatives centrées sur les productions, il a connu le primat de la relation pédagogique, puis de la créativité et des simulations globales. Progressivement, les champs disciplinaires abordés se sont étendus.

Dans les années 80, avec l'entrée du FLE à l'université, l'environnement change : la fonction du professeur de FLE se professionnalise. Le BELC met alors son potentiel d'innovation et de recherche au service d'une politique de formation qui répond aux évolutions du français langue étrangère dans ses dimensions professionnelles, disciplinaires ou méthodologiques. Le français langue seconde en France, l'enseignement du FLE dans des aires culturelles spécifiques, l'enseignement en français de disciplines non linguistiques, l'enseignement du français sur objectifs spécifiques, l'intégration des nouvelles technologies à l'enseignement des langues, l'évaluation certificative et les nouveaux métiers de la coopération internationale sont désormais inscrits dans l'offre de formation.

Le Département langue française du Centre international d'études pédagogiques coordonne aujourd'hui cette formation intitulée l'Université d'hiver - BELC, les métiers du français dans le monde. En choisissant cette appellation, le CIEP renforce la professionnalisation de son offre de formation et se donne les moyens de répondre de façon diversifiée aux besoins de formation tout au long de la vie.





# Stage - mode d'emploi



## Arrivée

L'équipe de l'Université d'hiver - BELC 2010 se réjouit de vous accueillir au CIEP dans le cadre de sa 10<sup>e</sup> session.

### Accès

Le Centre international d'études pédagogiques est situé au 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres. Vous trouverez des plans d'accès sur notre site internet à l'adresse : [www.ciep.fr/venir/](http://www.ciep.fr/venir/).

### Accueil

Vous êtes attendu(e) à l'entrée principale du bâtiment, dans le hall d'accueil situé au rez-de-chaussée.

- **Si vous êtes hébergé(e) au CIEP**, votre accueil sera assuré le dimanche 14 février (formules A et C) ou le dimanche 21 février (formule B), de 14 h 00 à 19 h 30. À partir de 19 h 30, seule une veille de nuit est assurée et votre inscription administrative sera alors effectuée le lundi matin.
- **Si vous arrivez le lundi matin**, un service d'inscription administrative sera ouvert à partir de 7 h 30. **La formation commence à 8 h 30.**

### Réception

Téléphone : 01 45 07 60 00.

La réception est ouverte tous les jours de 7 h 00 à 19 h 30.

## Contacts

### Administration

Pour votre inscription, et pour toute question d'ordre administratif, veuillez vous adresser à Mme Moufida Mabrouk, assistante de gestion.

Tél. : 01 45 07 63 62, [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr).

Pour toute autre question, veuillez vous adresser à Mme Muriel Piquet-Viaux, chargée de programmes.

Tél. : 01 45 07 60 61, [piquet@ciep.fr](mailto:piquet@ciep.fr).

### Formation

Pour tout renseignement concernant le contenu des modules, veuillez vous adresser aux responsables des modules.

Module	Responsable	Téléphone	Courriel
Organiser une unité didactique en classe de FLE	Anne-Claire Raimond	01 45 07 63 57	<a href="mailto:raimond@ciep.fr">raimond@ciep.fr</a>
Concevoir du matériel pédagogique pour la classe de FLE	Agnès Foyer	01 45 07 63 59	<a href="mailto:foyer@ciep.fr">foyer@ciep.fr</a>
Élaborer des programmes de français sur objectifs spécifiques	Antoinette Zabardi	01 45 07 63 65	<a href="mailto:zabardi@ciep.fr">zabardi@ciep.fr</a>
Évaluer et certifier	Vincent Folny	01 45 07 63 41	<a href="mailto:folny@ciep.fr">folny@ciep.fr</a>
Concevoir et piloter des dispositifs de formation	Muriel Piquet-Viaux	01 45 07 60 61	<a href="mailto:piquet@ciep.fr">piquet@ciep.fr</a>
Piloter des séquences pédagogiques en classe de FLE	Anne-Claire Raimond	01 45 07 63 57	<a href="mailto:raimond@ciep.fr">raimond@ciep.fr</a>
Enseigner le français à des adultes migrants	Mariela de Ferrari	01 45 07 60 61	<a href="mailto:ferrari@ciep.fr">ferrari@ciep.fr</a>
Enseigner le français langue de scolarisation en France	Younna Tohmé	01 45 07 63 73	<a href="mailto:tohme@ciep.fr">tohme@ciep.fr</a>
Tutorer dans le dispositif PRO FLE	Agnès Foyer	01 45 07 63 59	<a href="mailto:foyer@ciep.fr">foyer@ciep.fr</a>
Examiner et corriger les épreuves DELF - DALF	Dorothée Duplex	01 45 07 63 97	<a href="mailto:dupleix@ciep.fr">dupleix@ciep.fr</a>

## Équipe d'organisation

### *Département langue française*

Manuela Ferreira Pinto	responsable du département
Corinne de Boyer	adjoite, responsable des affaires administratives et financières
Valérie Lemeunier	responsable de l'unité « métiers du français »
Muriel Piquet-Viaux	chargée de programmes, chef de projet Universités BELC
Moufida Mabrouk	assistante de gestion
Marius Leonte	assistant de gestion

Avec le soutien de :

### *Département évaluation et certifications*

Christine Tagliante, responsable du département

### *Centre de ressources et d'ingénierie documentaires*

Bernadette Plumelle, responsable du service

### *Service du développement et de la communication*

Marie-Laure Poletti, responsable du service

### *Service de l'accueil, des colloques, des séminaires et de la restauration*

Caroline Floréan, responsable du service

### *Service des systèmes d'information*

Philippe Fleurance, responsable du service

## Séjour au CIEP

### Badge

Un badge permettant votre identification au CIEP vous sera remis à votre arrivée. Nous vous invitons à le porter pendant votre séjour.

### Courrier

Vous disposez, à la réception, d'une boîte aux lettres pour déposer votre courrier dûment affranchi et d'un panneau d'affichage signalant les arrivées de lettres.

Pour recevoir votre courrier sur place, vous pouvez donner l'adresse du CIEP :

[Votre nom]

CIEP

Département langue française, Université d'hiver - BELC 2010

1, avenue Léon Journault

F-92318 Sèvres Cedex

Vous pouvez envoyer ou recevoir du courrier électronique en salle informatique (salle *Pascal*, située au rez-de-chaussée) : voir le chapitre "Des ressources à votre disposition".

### Détente

Un piano, un téléviseur ainsi que des journaux sont à votre disposition en salle *Le Café*, située au 1<sup>er</sup> étage.

Le *Salon de l'horloge*, au 4<sup>e</sup> étage, vous offre un espace de détente et de jeux (billard, baby-foot). Pour en obtenir la clef, adressez-vous à la réception.

Dans la salle *Le Café*, un distributeur propose des cartes téléphoniques.

### Restauration

La salle à manger et la salle *Le Café* se trouvent au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment, à droite.

Le self-service est au 2<sup>e</sup> étage, en sortant dans la cour, à droite.

#### En semaine :

- le petit-déjeuner est servi au self-service de 7 h 30 à 9 h 00,
- le déjeuner en salle à manger à 12 h 30,
- le dîner au self-service de 19 h 00 à 20 h 00.

#### Le samedi et le dimanche :

- les petits déjeuners sont servis au self service de 7 h 30 h à 9 h 30.

Un panier d'accueil sera remis dimanche soir aux stagiaires hébergés en pension complète ou en demi-pension au CIEP.

Des rafraîchissements, thé et café sont à votre disposition en salle *Le Café* de 10 h 30 à 11 h 00, et de 16 h 00 à 16 h 30.

#### Sorties

Des sorties seront organisées les 18, 21 et 25 février 2010, un programme vous sera transmis.

## Hébergement

#### Bagagerie

Les jours d'arrivée et de départ, vous pouvez déposer vos affaires à la bagagerie située à proximité de la réception (le réceptionniste vous guidera).

#### Carte magnétique

Cette carte sert de clef pour entrer dans votre chambre : une fois introduite dans le boîtier placé près de la porte d'entrée, elle commande l'alimentation du circuit électrique. Cette carte vous donne également accès à la salle *Pascal* (salle informatique, au rez-de-chaussée).

#### Chambre

Une chambre individuelle vous est réservée avec téléphone, télévision, salle de bain. La prise de courant de la salle de bain correspond à un voltage de 220 V/240 V. Le jour de votre arrivée, vous trouverez café, thé, tisane sur le plateau d'accueil de votre chambre. Le silence est requis après 23 h.

#### Téléphone

Le poste de votre chambre vous permet de recevoir des appels et de joindre la réception en composant le 9.

Pour vos appels extérieurs, des cabines à cartes sont situées au rez-de-chaussée, aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages. Vous pouvez vous procurer des cartes téléphoniques dans le distributeur de collations situé en salle *Le Café*.

#### Réveil

Le téléviseur installé dans votre chambre comporte un réveil intégré (voir notice dans la chambre).

#### Alarme

Afin d'éviter le déclenchement de l'alarme, veillez à bien fermer la porte de votre salle de bain pendant et après votre douche, ainsi que la fenêtre de votre chambre lorsque vous sortez.

#### Ménage

L'entretien des chambres est quotidien, du lundi au samedi. Les draps sont changés en fin de semaine et le linge de toilette, tous les jours, sauf le dimanche.

#### Départ

Le jour de votre départ, les chambres doivent être libérées à 9 h 00. Vous n'oublierez pas de remettre votre carte magnétique à la réception.

#### Sécurité

Pour rentrer au CIEP après 19 h 30, vous devrez présenter votre badge au veilleur de nuit.

Pour toute urgence, la réception est ouverte 24 heures sur 24.  
Le CIEP décline toute responsabilité en cas de vol.  
Le CIEP est un lieu non fumeur. Vous pouvez néanmoins fumer à l'extérieur du bâtiment (dans les cours).

### Santé

Pour obtenir les coordonnées d'un médecin 24 heures sur 24, ou en cas d'urgence médicale, adressez-vous à la réception.

## Des ressources à votre disposition

### Un site internet d'accompagnement de formation

À l'adresse <http://reseaubelc.ning.com>, vous aurez accès à un site contenant des informations sur la formation, les activités culturelles, ainsi qu'une bibliographie.

### Un Centre de ressources et d'ingénierie documentaires

Ce centre, situé au 1<sup>er</sup> étage, possède un fonds diversifié qui reflète les thématiques des modules :

- didactique de l'enseignement du français (ouvrages théoriques, méthodes - fonds à la fois ancien et très actualisé -, outils complémentaires) ;
- FLE pour adultes migrants ;
- français sur objectifs spécifiques (FOS) ;
- évaluation et certifications en langues ;
- ingénierie de la formation.

Outre les ouvrages, vous pourrez consulter des revues spécialisées ainsi que des supports audiovisuels et multimédia.

### Conditions d'emprunt

Vous pourrez emprunter 3 ouvrages pendant 2 jours.

### Horaires

Du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 19 h 00 sans interruption.

Nocturne le mardi si 10 stagiaires au moins se sont inscrits auprès des documentalistes (avant mardi 16 h 30).

### Une photocopieuse

La photocopieuse située dans le couloir du premier étage, en face du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires, fonctionne à l'aide d'une carte de photocopies qui vous sera remise lors de votre arrivée au CIEP. Cette carte donne droit à 50 photocopies par semaine. En cas de besoin, des cartes sont en vente à la réception.

### Une salle informatique avec accès à internet

Accessible 24 heures sur 24 avec votre carte magnétique (pour les stagiaires hébergés au CIEP, il s'agit de la carte de votre chambre, pour les autres stagiaires, cette carte se trouvera dans votre dossier), la salle informatique (salle *Pascal*), située au rez-de-chaussée, met à votre disposition des ordinateurs reliés à internet.





# Programme de formation

Le programme de l'Université d'hiver - BELC 2010 est construit à partir d'un référentiel de compétences professionnelles. Il est enrichi d'une série de conférences, de tables rondes et de rencontres avec des professionnels de la diffusion et de la promotion du français dans le monde.

## La semaine de formation du 15 au 19 février 2010

	Lundi 15/02	Mardi 16/02	Mercredi 17/02	Jeudi 18/02	Vendredi 19/02
8 h 30 - 10 h 30	Ouverture et conférence inaugurale*	Formation	Formation	Formation	Formation
10 h 30 - 11 h 00	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
11 h 00 - 12 h 30	Formation	Formation	Table ronde*	Formation	Formation
12 h 30 - 14 h 00	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>
14 h 00 - 16 h 00	Formation	Formation	Formation	Formation	Formation
16 h 00 - 16 h 30	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
16 h 30 - 18 h 30	Formation	Formation	Formation	Rencontre avec les éditeurs	<p><b>16 h 30</b> Présentations de supports pédagogiques</p> <p><b>17 h 45</b> Remise des certificats au secrétariat, 1<sup>er</sup> étage, bureau 107</p> <p><b>18 h 15</b> Réception de clôture de la première semaine de stage</p>
19 h 00	Réception de bienvenue	Nocturne au Centre de ressources et d'ingénierie documentaires (CRID)**	Soirée cinéma	Dîner au CIEP puis promenade en vedette sur la Seine	

\* Le programme sera communiqué dans un document dédié à ces événements.

\*\* 10 personnes minimum, inscription auprès du CRID, 1<sup>er</sup> étage, avant mardi 16 h 30.

## La semaine de formation du 22 au 26 février 2010

	Lundi 22/02	Mardi 23/02	Mercredi 24/02	Jeudi 25/02	Vendredi 26/02
8 h 30 - 10 h 30	Ouverture et conférence générale	Formation	Formation	Formation	Formation
10 h 30 - 11 h 00	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
11 h 00 - 12 h 30	Formation	Formation	Table ronde*	Formation	Formation
12 h 30 - 14 h 00	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>
14 h 00 - 16 h 00	Formation	Formation	Formation	Formation	Formation
16 h 00 - 16 h 30	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>	<i>Pause</i>
16 h 30 - 18 h 30	Formation	Formation	Formation	Rencontre avec les éditeurs	<b>16 h 30</b> Présentations de supports pédagogiques  <b>17 h 45</b> Remise des certificats au secrétariat, 1 <sup>er</sup> étage, bureau 107  <b>18 h 15</b> Réception de clôture de la deuxième semaine de stage
19 h 00	Réception de bienvenue	Nocturne au Centre de ressources et d'ingénierie documentaires (CRID)**	Soirée cinéma	Soirée de clôture de l'Université d'hiver - BELC 2010	

\* Le programme sera communiqué dans un document dédié à ces événements.

\*\* 10 personnes minimum, inscription auprès du CRID, 1<sup>er</sup> étage, avant mardi 16 h 30.

## Conférences, tables rondes et rencontres

Lieu de rencontres et d'échanges d'idées sur des thèmes majeurs de l'enseignement du français et de l'ingénierie de formation, l'Université d'hiver – BELC organise des conférences, des tables rondes et des rencontres pour comprendre les enjeux actuels de l'éducation et, plus particulièrement, de la promotion du français.

L'objectif est d'appréhender, en un temps limité, les défis actuels et à venir des politiques éducatives et linguistiques, de disposer d'outils de réflexion et de réseaux de personnes ressources mobilisables dans la vie professionnelle.

La conférence hebdomadaire donne la parole à de grands témoins qui s'exprimeront sur les enjeux culturels, sociaux et politiques de la diffusion du français dans le monde.

La table ronde hebdomadaire invite des acteurs clefs de la coopération linguistique et éducative à présenter leur environnement institutionnel et à livrer leur réflexion.

Des rencontres et des présentations sont organisées pour découvrir l'actualité, les nouveautés des éditeurs et du CIEP.

# Descriptifs des modules

La formation conjugue l'apport des connaissances théoriques et leur mise en œuvre opérationnelle.

Elle est validée par l'attribution d'un certificat de stage qui prend en compte le respect de l'obligation d'assiduité.

Ce certificat est reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes et par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche.



# ORGANISER UNE UNITÉ DIDACTIQUE EN CLASSE DE FLE

Du 15 au 19 février 2010

Responsable du module : **Anne-Claire RAIMOND**

chargée de programmes  
au Département langue française du CIEP

## Intervenantes :

**Sophie DE ABREU,**

*chargée de cours, Université Paris V et Université Paris VII ;*

**Arlette ALZIARY,**

*consultante indépendante ;*

**Adriana DAVANTURE,**

*consultante indépendante ;*

**Agnès FOYER,**

*chargée de programmes au Département langue française du CIEP ;*

**Magali LEMEUNIER-QUÉRÉ,**

*consultante indépendante.*



## Public

---

Enseignants/formateurs n'ayant pas ou ayant peu d'expérience de l'enseignement d'une langue étrangère, qui se destinent à enseigner le français langue étrangère en France ou à l'étranger à des adolescents ou adultes.

## Objectif

---

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'organiser une unité didactique cohérente, à partir des documents pédagogiques fournis par un manuel et en fonction des principes méthodologiques décrits dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*.

## Contenus

---

Les stagiaires seront d'abord amenés à identifier les principes pédagogiques décrits dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (perspective de type actionnel). Ces principes serviront de fil conducteur aux ateliers suivants qui mettront l'accent sur l'acquisition de compétences langagières nécessaires pour agir socialement.

À la lumière de ces données, les stagiaires vérifieront la pertinence des outils pédagogiques présentés dans les manuels. Ils organiseront les activités proposées pour les inscrire dans un cadre méthodologique cohérent : l'unité didactique. Ils détermineront des critères de pertinence pour valider, à chaque étape de l'unité, les activités proposées et/ou les adapter à leur public.

Seront abordés :

- les enjeux de l'enseignement/apprentissage des langues aujourd'hui ;
- les principes pédagogiques décrits dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* ;
- les principes pédagogiques à retenir pour inscrire l'enseignement/apprentissage dans une perspective de type actionnel ;
- les différentes étapes de l'unité didactique ;
- l'analyse des discours ;
- la grammaire inductive ;
- le système phonologique français.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, alternant les séances d'apports théoriques et les ateliers pratiques guidés.

Semaine du 15 au 19 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30	Présentation du module		A.-C. Raimond
	Établir des contacts dans le groupe	Se présenter et identifier les membres du groupe Formuler ses besoins et attentes	Agnès Foyer
14 h 00 - 16 h 00	Harmoniser l'enseignement/apprentissage sur le CECRL	Définir le rôle et la fonction de l'outil de référence Identifier l'approche retenue et décrite dans le CECRL	Agnès Foyer
16 h 30 - 18 h 30	Identifier les 6 niveaux de compétences du CECRL	Associer un niveau et un descripteur	Agnès Foyer
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Identifier les 6 niveaux de compétences du CECRL	Attribuer un niveau de compétences à des extraits de manuel	Adriana Davanture
11 h 00 - 12 h 30	Analyser des unités de manuels	Identifier la fonction des différents types d'activités proposées	Adriana Davanture
14 h 00 - 16 h 00	Repérer la structure de l'unité didactique	Définir le rôle et la fonction des différentes étapes de l'unité didactique	Arlette Alziary
16 h 30 - 18 h 30	Vérifier la pertinence du document proposé dans le manuel	Faire une analyse pré-pédagogique	Arlette Alziary
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Faciliter l'accès au sens	Identifier les éléments permettant de construire progressivement du sens : activités d'anticipation et de compréhension globale Vérifier la pertinence des activités proposées	Adriana Davanture
14 h 00 - 16 h 00	Faciliter l'accès au sens	Identifier les informations à insérer dans une activité de compréhension détaillée Vérifier la pertinence des activités proposées	Adriana Davanture
16 h 30 - 18 h 30	Faire découvrir le fonctionnement de la langue	Identifier les éléments langagiers à faire repérer Vérifier la pertinence des activités proposées	Agnès Foyer
<b>Jeudi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Faire découvrir le fonctionnement de la langue	Adopter une démarche pour faire formuler la règle par les apprenants Valider la règle proposée par les apprenants	Agnès Foyer
11 h 00 - 12 h 30	Mettre en œuvre des moyens pour améliorer la prononciation	Identifier les particularités du système phonologique français	Sophie de Abreu
14 h 00 - 16 h 00	Mettre en œuvre des moyens pour améliorer la prononciation	Adopter des principes méthodologiques pour intégrer la prosodie et la phonétique dans l'unité didactique Sélectionner des activités pertinentes	Sophie de Abreu
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Favoriser l'expression	Identifier les caractéristiques d'un exercice de systématisation Valider les exercices proposés	Magali Lemeunier-Quéré
11 h 00 - 12 h 30	Favoriser l'expression	Identifier les caractéristiques d'une activité de production Valider les activités proposées	Magali Lemeunier-Quéré
14 h 00 - 16 h 00	Préparer le déroulement d'un cours à partir d'une unité de manuel	Renseigner une fiche pédagogique Faire une synthèse générale	Magali Lemeunier-Quéré



# CONCEVOIR DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LA CLASSE DE FLE

Du 15 au 19 février 2010

Responsable du module : **Agnès FOYER**

chargée de programmes  
au Département langue française du CIEP

## Intervenantes :

**Arlette ALZIARY,**  
*consultante indépendante ;*

**Adriana DAVANTURE,**  
*consultante indépendante ;*

**Agnès FOYER,**  
*chargée de programmes au Département langue française du CIEP ;*

**Véronique LAURENS,**  
*consultante indépendante ;*

**Odile LEDRU-MENOT,**  
*responsable pédagogique de la filière « Communication et Formation interculturelles »  
à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) ;*

**Valérie LEMEUNIER,**  
*responsable de l'unité « métiers du français » au Département langue française du CIEP ;*

**Anne-Claire RAIMOND,**  
*chargée de programmes au Département langue française du CIEP.*

## Public

---

Enseignants/formateurs ayant une bonne expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou d'une autre langue étrangère aux adolescents ou adultes, une pratique du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* et maîtrisant les compétences nécessaires à l'organisation d'une unité didactique.

## Objectif général

---

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'adopter une démarche de type actionnel, de construire une unité didactique, d'élaborer des exercices et des activités pour chaque étape de l'unité, d'introduire la dimension interculturelle et de sélectionner des documents authentiques pertinents.

## Contenus

---

Les stagiaires seront amenés à mettre en application les principes pédagogiques décrits dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et à adopter des principes méthodologiques et des techniques pour élaborer des supports de classe. Les stagiaires analyseront des documents authentiques afin de les didactiser. Ils élaboreront des activités de classe pour les différentes étapes de l'unité didactique.

Seront abordés :

- les enjeux de l'enseignement/apprentissage des langues aujourd'hui ;
- les principes pédagogiques décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues ;
- les principes pédagogiques à retenir pour inscrire l'enseignement/apprentissage dans une perspective de type actionnel ;
- le cadre méthodologique pour construire une unité didactique ;
- l'analyse des besoins ;
- l'analyse des discours ;
- les critères de sélection de documents authentiques ;
- les principes méthodologiques à retenir pour didactiser un document ;
- l'approche interculturelle.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, alternant les séances d'apports théoriques et les ateliers pratiques guidés.

Semaine du 15 au 19 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30		<b>Présentation du module</b>	<b>A. Foyer</b>
	Établir des contacts dans le groupe	Se présenter et identifier les membres du groupe Formuler ses besoins et attentes	Arlette Alziary
14 h 00 - 16 h 00	Adopter une démarche de type actionnel	Lister les compétences nécessaires à la réalisation d'une action sociale	Arlette Alziary
16 h 30 - 18 h 30	Adopter une démarche de type actionnel	Lister les documents inhérents à la réalisation d'une action sociale	Arlette Alziary
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Structurer une unité didactique	Faire l'analyse pré-pédagogique d'un document déclencheur	Arlette Alziary
11 h 00 - 12 h 30	Structurer une unité didactique	Adopter un cadre méthodologique cohérent Renseigner une fiche pédagogique	Véronique Laurens
14 h 00 - 16 h 00	Faciliter l'accès au sens	Analyser et concevoir des activités pour construire progressivement du sens	Véronique Laurens
16 h 30 - 18 h 30	Faciliter l'accès au sens	Concevoir des activités pour construire progressivement du sens	Véronique Laurens
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Faciliter la découverte du fonctionnement de la langue	Constituer un corpus de repérage et guider la conceptualisation	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
14 h 00 - 16 h 00	Faciliter l'acquisition des outils langagiers	Analyser et concevoir des exercices et activités de systématisation	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
16 h 30 - 18 h 30	Faciliter l'acquisition des outils langagiers	Concevoir des exercices et activités de systématisation	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
<b>Judi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Faciliter la production	Analyser et concevoir des activités de production	Adriana Davanture
11 h 00 - 12 h 30	Faciliter la production	Concevoir des activités de production	Adriana Davanture
14 h 00 - 16 h 00	Faciliter la production	Utiliser des techniques de créativité	Adriana Davanture
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Introduire l'interculturel	Analyser et concevoir des activités pour faire évoluer les représentations des apprenants	Odile Ledru-Menot
11 h 00 - 12 h 30	Introduire l'interculturel	Concevoir des activités pour faire évoluer les représentations des apprenants	Odile Ledru-Menot
14 h 00 - 16 h 00	Introduire l'authentique	Identifier des critères de sélection de documents authentiques Faire une synthèse générale	Agnès Foyer



# ÉLABORER DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Du 15 au 19 février 2010

Responsable du module : **Antoinette ZABARDI**

chargée de programmes  
au Département langue française du CIEP

## Intervenantes :

**Arlette ALZIARY,**  
*consultante indépendante ;*

**Antoinette ZABARDI,**  
*chargée de programmes au Département langue française du CIEP.*



## Public

---

Enseignants/formateurs ayant une expérience de l'enseignement du français langue étrangère ou d'une autre langue étrangère, soucieux d'acquérir ou de renforcer aussi bien des compétences professionnelles pour répondre à des demandes précises émanant d'apprenants en formation initiale ou en formation continue qu'une méthodologie leur permettant d'enseigner des français spécialisés.

## Objectif

---

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'élaborer des programmes de français sur objectifs spécifiques (FOS).

## Contenus

---

Les deux premiers jours, les stagiaires seront amenés à examiner la méthodologie de montage des cours de français sur objectifs spécifiques. La journée suivante visera à faire acquérir ou à approfondir les outils d'approche linguistique indispensables à l'analyse et à la didactisation des documents. Les deux derniers jours seront réservés, à travers plusieurs études de cas, à l'application des méthodologies présentées.

Seront abordés :

- les spécificités de publics nécessitant l'enseignement/apprentissage du FOS ;
- l'analyse des besoins ;
- l'analyse des discours ;
- la méthodologie de construction d'un module FOS ;
- le cadre méthodologique pour construire une unité didactique ;
- les critères à retenir pour constituer et analyser des corpus ;
- les principes méthodologiques à retenir pour didactiser des documents authentiques.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche participative et interactive, alternant des moments d'acquisition et des moments d'application, individuellement ou par petits groupes, pour que chacun puisse évaluer sa progression.

Semaine du 15 au 19 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30	Présentation du module		A. Zabardi
	Établir des contacts dans le groupe	Se présenter et identifier les membres du groupe Formuler ses besoins et attentes	Antoinette Zabardi
14 h 00 - 16 h 00	Distinguer les différentes déclinaisons du FOS et les demandes de formation	Analyser une demande de français sur objectifs spécifiques	Antoinette Zabardi
16 h 30 - 18 h 30	Mener une analyse de besoins	Analyser un cahier des charges renseignées	Antoinette Zabardi
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Mener une analyse de besoins	Analyser un cahier des charges renseignées	Antoinette Zabardi
11 h 00 - 12 h 30	Élaborer une progression en FOS pour adultes professionnels	Définir des objectifs et des contenus	Antoinette Zabardi
14 h 00 - 16 h 00	Élaborer une progression en FOS pour adultes professionnels	Définir des objectifs et des contenus	Antoinette Zabardi
16 h 30 - 18 h 30	Élaborer une progression en FOS pour étudiants en formation initiale	Définir des objectifs et des contenus	Antoinette Zabardi
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Constituer et analyser un corpus de communication spécialisée Utiliser des outils d'approche textuelle	Identifier les outils langagiers nécessaires pour ce type de communication Renseigner une fiche d'analyse pré-pédagogique	Arlette Alziary
14 h 00 - 16 h 00	Utiliser des outils d'approche textuelle	Renseigner une fiche d'analyse pré-pédagogique	Arlette Alziary
16 h 30 - 18 h 30	Structurer une unité didactique	Adopter un cadre méthodologique cohérent	Arlette Alziary
<b>Judi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Structurer une unité didactique	Renseigner une fiche pédagogique	Arlette Alziary
11 h 00 - 12 h 30	Concevoir une unité didactique	Déterminer la tâche à accomplir Élaborer un scénario pédagogique Concevoir des activités pédagogiques	Arlette Alziary
14 h 00 - 16 h 00	Concevoir une unité didactique	Déterminer la tâche à accomplir Élaborer un scénario pédagogique Concevoir des activités pédagogiques	Arlette Alziary
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Concevoir une unité didactique	Déterminer la tâche à accomplir Élaborer un scénario pédagogique Concevoir des activités pédagogiques	Arlette Alziary
11 h 00 - 12 h 30	Mutualiser les productions	Présenter les travaux de sous-groupes	Arlette Alziary
14 h 00 - 16 h 00	Mutualiser les productions	Présenter les travaux de sous-groupes Faire une synthèse générale	Arlette Alziary



# ÉVALUER ET CERTIFIER

Du 15 au 19 février 2010

Responsable du module : **Vincent FOLNY**

responsable du bureau « expertise pédagogique »  
au Département évaluation et certifications  
du CIEP

## Intervenants :

**Dorothee DUPLEIX,**

*responsable du bureau DILF - DELF - DALF  
au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Vincent FOLNY,**

*responsable du bureau « expertise pédagogique »  
au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Sébastien GEORGES,**

*responsable de la cellule qualité et expertises - Psychométrie  
au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Maud LAUNAY,**

*chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Amélie LOMBARDINI,**

*chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Bruno MÈGRE,**

*adjoint à la responsable du Département évaluation et certifications du CIEP,  
responsable TCF au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Mélanie MONIER,**

*chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP.*

## Public

---

Enseignants/formateurs de français langue étrangère souhaitant acquérir ou renforcer des compétences professionnelles pour mettre en œuvre une évaluation en fonction des principes pédagogiques décrits dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*. Ces enseignants/formateurs auront le souci de porter un regard sur leur rôle au sein de l'institution qu'ils servent ou vont servir, et du fondement de leurs pratiques en tant qu'évaluateur.

## Objectif

---

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de distinguer les diverses finalités de l'évaluation et les types d'évaluation qui y correspondent. Cette formation permettra aux participants de s'approprier les concepts théoriques et les outils pratiques de l'évaluation (CECRL, diplômes de l'Éducation nationale, DILF, DELF, DALF, TCF).

## Contenus

---

Les stagiaires seront amenés à examiner le cadre conceptuel général de l'évaluation en vue d'en distinguer les différentes fonctions et d'en maîtriser les outils. Dans la même perspective, le CECRL sera proposé comme outil incontournable d'évaluation : concepts, niveaux, élément de référence pour l'évaluation et les certifications. Les certifications et les tests des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - diplôme initial en langue française (DILF), diplôme d'études en langue française (DELF) et diplôme approfondi de langue française (DALF) ; test de connaissance du français – TCF et TCF pour la DAP (demande d'admission préalable pour intégrer un 1<sup>er</sup> cycle universitaire ou une école d'architecture) – feront l'objet d'une information et l'accent sera mis sur leur rôle et leur fonction dans un dispositif pédagogique ainsi que sur la gestion pédagogique et administrative. Enfin, cette formation sera complétée par des travaux d'analyse de productions écrites et orales en fonction d'objectifs et de situations d'apprentissage.

## Modalités de formation

---

La formation est conçue selon une approche participative et interactive, alternant les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques. Systématiquement, différents points de vue seront croisés afin de centrer l'évaluation sur l'évaluateur, mais aussi sur la relation éducative, sur l'apprenant et sur l'institution.

Semaine du 15 au 19 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30	<b>Présentation du module</b>		<b>V. Folny</b>
	Établir des contacts dans le groupe Définir ses besoins	Se présenter et identifier les membres du groupe Sélectionner des outils d'évaluation adaptés à des besoins identifiés	Maud Launay
14 h 00 - 16 h 00	Distinguer les différentes fonctions de l'évaluation (maîtrise, bilan, diagnostique, formative) et ses enjeux (avec ou sans importance)	Caractériser les types d'évaluation à partir d'exemple de tâches	Maud Launay
16 h 30 - 18 h 30	Définir les notions clefs de l'évaluation	Présenter les principaux concepts présents dans le <i>CECRL</i> (tâche, authenticité, approche actionnelle, ...) Illustration avec des exemples extraits d'épreuves	Maud Launay
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Définir les notions de mesure et d'échelle en évaluation	Présenter les notions de mesure et d'échelle en évaluation (sans faire appel à des notions statistiques)	Sébastien Georges
11 h 00 - 12 h 30	Présenter le TCF et ses déclinaisons (principes, gestion administrative et spécificités du TCF DAP, TCF Québec, TCF RI)	Caractériser les différentes déclinaisons du TCF et ses utilisations	Bruno Mègre
14 h 00 - 16 h 00	Présenter le DELF - DALF - DILF et leurs déclinaisons (principes, gestion administrative et spécificités)	Caractériser les différentes déclinaisons du DELF- DALF - DILF et leurs utilisations	Dorothée Duplex
16 h 30 - 18 h 30	Interpréter les résultats d'un test ou d'examen	Analyser des résultats de tests et d'examens développés par le CIEP Interprétation des résultats en fonction des contextes d'utilisation Interprétation des résultats en fonction du contenu des examens	Vincent Folny
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Distinguer les niveaux du <i>CECRL</i>	Identifier les niveaux du <i>CECRL</i>	Amélie Lombardini
14 h 00 - 16 h 00	Différencier les niveaux de compétences en expression orale selon les niveaux du <i>CECRL</i>	Identifier les niveaux du <i>CECRL</i> , en utilisant des productions orales	Vincent Folny
16 h 30 - 18 h 30	Utiliser des grilles d'évaluation pour les productions des apprenants/candidats	Analyser des grilles d'évaluation Évaluer des productions de différents niveaux	Amélie Lombardini
<b>Judi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Mettre en application l'évaluation formative	Analyser des tâches et des activités	Mélanie Monier
11 h 00 - 12 h 30	Utiliser le portfolio européen des langues	Analyser le portfolio, son fonctionnement et ses utilisations	Mélanie Monier
14 h 00 - 16 h 00	Mettre en application la pédagogie de l'erreur	Distinguer l'erreur comme outil d'évaluation et comme outil de formation Travail à partir d'exemples concrets tirés de productions d'apprenants	Mélanie Monier
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Mettre en application l'évaluation diagnostique	Distinguer l'évaluation formative de l'évaluation diagnostique Concevoir une activité d'évaluation diagnostique	Mélanie Monier
11 h 00 - 12 h 30	Utiliser des outils d'évaluation diagnostique	Analyser des tests diagnostiques	Mélanie Monier
14 h 00 - 16 h 00	Tirer des conclusions générales et personnelles sur l'évaluation	Faire une synthèse générale	Vincent Folny



# CONCEVOIR ET PILOTER DES DISPOSITIFS DE FORMATION

Du 15 au 19 février 2010

Responsable du module : **Muriel PIQUET-VIAUX**

chargée de programmes  
au Département langue française du CIEP

**Intervenante :**

**Chantal LIBERT,**  
*consultante indépendante.*



## Public

---

Futurs responsables de dispositifs de formation et/ou futurs chefs de projets dans le domaine de la formation continue, ayant un projet professionnel nécessitant une meilleure connaissance des dispositifs de formation et des compétences en ingénierie de la formation.

## Objectif

---

À l'issue de la formation, les stagiaires maîtriseront des savoir-faire permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des dispositifs de formation linguistique et pédagogique.

## Contenus

---

Les stagiaires seront amenés à s'approprier les principes et les outils méthodologiques qui conditionnent la conception et la mise en œuvre de dispositifs formatifs destinés à des publics adultes en situation de formation continue.

Après avoir pris connaissance des principales problématiques en matière de formation professionnelle ainsi que des fondamentaux de l'ingénierie de la formation, les participants devront, à partir d'une simulation de demande de formation, élaborer une réponse de formation et étudier la mise en œuvre de celle-ci.

Ils auront à analyser le fonctionnement d'un dispositif de formation afin de cerner les compétences individuelles et collectives mises en jeu dans un processus de conception de produits de formation.

Il leur sera présenté des projets existants ou en cours de réalisation faisant appel aux savoir-faire inhérents à l'ingénierie de la formation.

## Modalités de travail

---

Alternance d'apports théoriques et d'études de cas. Les participants travailleront en groupes. Ils seront alternativement, en fonction des mises en situation, animateurs et observateurs.

Semaine du 15 au 19 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30		<b>Présentation du module</b>	<b>M. Piquet-Viaux</b>
	Situer les acteurs de la formation professionnelle	Identifier les problématiques essentielles de la formation professionnelle Comprendre les modes d'interaction entre les différents acteurs de la formation	Chantal Libert
14 h 00 - 16 h 00	Évaluer son évolution de carrière dans les métiers du FLE	Identifier les différents métiers du FLE	Chantal Libert
16 h 30 - 18 h 30	Analyser une demande de formation	Identifier les besoins de formation à partir d'un cahier des charges et d'un entretien	Chantal Libert
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Maîtriser les fondamentaux de l'ingénierie de la formation	Appliquer les fondamentaux de l'ingénierie de la formation à la phase d'analyse de la demande	Chantal Libert
11 h 00 - 12 h 30	Structurer globalement la réponse de formation	Adopter le processus d'élaboration d'une réponse de formation	Chantal Libert
14 h 00 - 16 h 00	Structurer globalement la réponse de formation	Concevoir un dispositif de formation	Chantal Libert
16 h 30 - 18 h 30	Détailler la réponse de formation	Intégrer des aspects stratégiques	Chantal Libert
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Détailler la réponse de formation	Concevoir un dispositif détaillé	Chantal Libert
14 h 00 - 16 h 00	Détailler la réponse de formation	Concevoir un dispositif détaillé	Chantal Libert
16 h 30 - 18 h 30	Mutualiser les solutions formatives	Confronter les différentes propositions d'action de formation réalisées par les stagiaires	Chantal Libert
<b>Judi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Capitaliser et réinvestir les apports	Enrichir le dispositif proposé	Chantal Libert
11 h 00 - 12 h 30	Analyser un dispositif de formation	Préparer la visite d'une structure de formation	Chantal Libert
14 h 00 - 16 h 00	Analyser un dispositif de formation	Recueillir des données sur le terrain	Accueil dans un centre de langues
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Présenter une structure de formation	Rendre compte de l'analyse du processus d'élaboration de l'offre de formation du centre observé	Chantal Libert
11 h 00 - 12 h 30	Élaborer l'architecture d'une offre de formation	Identifier les principales étapes de cette opération	Chantal Libert
14 h 00 - 16 h 00	Évaluer un dispositif de formation	Adopter une démarche et des outils d'assurance qualité	Chantal Libert



# PILOTER DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES EN CLASSE DE FLE

Du 22 au 26 février 2010

Responsable du module : **Anne-Claire RAIMOND**

chargée de programmes  
au Département langue française du CIEP

## Intervenants :

**Jacques AUDEBRAND,**  
*consultant indépendant ;*

**Odile LEDRU-MENOT,**  
*responsable pédagogique de la filière « Communication et Formation interculturelles »  
à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) ;*

**Valérie LEMEUNIER,**  
*responsable de l'unité « métiers du français » au Département langue française du CIEP ;*

**Anne-Claire RAIMOND,**  
*chargée de programmes au Département langue française du CIEP.*

## Public visé

---

Enseignants/formateurs de français langue étrangère ou de langue étrangère pour adolescents ou adultes ayant déjà une expérience de l'enseignement d'une langue étrangère, une pratique du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* et maîtrisant les compétences nécessaires à l'organisation d'une unité didactique.

## Objectif

---

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de développer la dynamique de groupe, de favoriser la motivation, d'optimiser la communication, de stimuler l'apprentissage, de mettre en œuvre une démarche ludique et d'animer des séquences pédagogiques dans une perspective de type actionnel.

## Contenu

---

Les stagiaires seront amenés à mettre en application les principes pédagogiques décrits dans le *CECRL* et à adopter des techniques et des démarches qui favorisent l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Les stagiaires expérimenteront et analyseront des activités de classe favorisant l'apprentissage. Ils détermineront des critères de pertinence pour sélectionner des activités qui mobilisent l'attention des apprenants et les rendent actifs. Ils adopteront des démarches et des techniques pour centrer l'apprentissage sur l'apprenant dans le groupe.

Seront abordés :

- les principes pédagogiques décrits dans le *CECRL* ;
- les principes pédagogiques à retenir pour inscrire l'enseignement/apprentissage dans une perspective de type actionnel ;
- la dynamique de groupe ;
- la relation pédagogique ;
- la co-construction des connaissances et des compétences ;
- l'autonomie de l'apprenant.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, alternant les séances d'apports théoriques et les ateliers pratiques guidés.

Semaine du 22 au 26 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30	Présentation du module		A.-C. Raimond
	Établir des contacts dans le groupe	Se présenter et identifier les membres du groupe Formuler ses besoins et attentes	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
14 h 00 - 16 h 00	Adopter un cadre méthodologique cohérent	Présenter des pratiques de classe et justifier des choix pédagogiques	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
16 h 30 - 18 h 30	Développer la dynamique de groupe	Identifier les caractéristiques des activités favorisant la naissance d'un groupe et permettant d'établir un climat de confiance	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Développer la dynamique de groupe	Identifier les caractéristiques des activités permettant d'établir un climat de confiance	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
11 h 00 - 12 h 30	Développer la dynamique de groupe	Identifier les caractéristiques des activités favorisant l'union du groupe	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
14 h 00 - 16 h 00	Optimiser la communication	Formuler des consignes	Odile Ledru-Menot
16 h 30 - 18 h 30	Optimiser la communication	Adopter des techniques et des stratégies de communication	Odile Ledru-Menot
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Adopter une démarche ludique	Identifier les fonctions et les effets du jeu en formation	Jacques Audebrand
14 h 00 - 16 h 00	Adopter une démarche ludique	Identifier les différentes étapes du jeu en formation	Jacques Audebrand
16 h 30 - 18 h 30	Adopter une démarche ludique	Animer un jeu en formation	Jacques Audebrand
<b>Judi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Stimuler l'apprentissage	Impliquer l'apprenant dans son apprentissage	Odile Ledru-Menot
11 h 00 - 12 h 30	Stimuler l'apprentissage	Mettre en œuvre une pédagogie de la réussite	Odile Ledru-Menot
14 h 00 - 16 h 00	Stimuler l'apprentissage	Faire de l'erreur un outil pédagogique	Odile Ledru-Menot
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Animer des séquences pédagogiques	Constituer des groupes de travail efficaces et gérer le groupe classe	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
11 h 00 - 12 h 30	Animer des séquences pédagogiques	Lancer et animer une activité de classe	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond
14 h 00 - 16 h 00	Animer des séquences pédagogiques	Lancer et animer une activité de classe Faire une synthèse générale	Valérie Lemeunier Anne-Claire Raimond



# ENSEIGNER LE FRANÇAIS À DES ADULTES MIGRANTS

Du 22 au 26 février 2010

Responsable du module : **Mariela DE FERRARI**  
consultante indépendante

## Intervenants :

**Mariela DE FERRARI,**  
*consultante indépendante ;*

**Bruno GIRARDEAU,**  
*chargé de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Catherine HOUSSA,**  
*chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Véronique LAURENS,**  
*consultante indépendante ;*

**Danielle MACRE,**  
*consultante indépendante ;*

Avec la participation de :

**Patricia POTTIER,**  
*chargée de mission, Unité développement à la Direction de la formation  
professionnelle du Conseil régional d'Île de France.*



## Public

---

Enseignants/formateurs, coordinateurs, responsables de formation ayant une expérience de l'enseignement ou de l'animation. Une connaissance en didactique du FLE ou du FOS est obligatoire.

## Objectif

---

À l'issue de la formation les stagiaires seront en mesure de mettre en œuvre des savoir-faire professionnels auprès d'adultes migrants apprenant le français.

## Contenus

---

Les stagiaires seront amenés à construire des réponses diversifiées à partir des nouveaux cadrages juridiques et référentiels pour la formation des adultes migrants. La formation vise, d'une part, à se repérer dans le secteur de la formation des adultes migrants tel qu'il évolue aujourd'hui ; d'autre part, à savoir construire des approches pédagogiques contextualisées.

Dans un premier temps, les contours d'une didactique spécifique seront définis. Au fur et à mesure de la semaine, les participants seront invités à produire et à appliquer les contenus développés.

Dans un deuxième temps, l'accent sera mis sur les questions d'ordre méthodologique. On proposera des repères ainsi que des outils concrets et opérationnels permettant de différencier les propositions pédagogiques selon le but des apprentissages (certifications, maintien ou promotion dans l'emploi, participation citoyenne).

Dans cette démarche, à l'instar de l'approche par compétences décrites dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*, l'apprenant adulte est un acteur social « ayant à accomplir des tâches ».

Seront abordés :

- l'analyse des besoins ;
- les critères de sélection de supports adaptés ;
- le cadre méthodologique pour construire des unités didactiques cohérentes ;
- les techniques d'animation et la gestion de l'hétérogénéité ;
- l'autonomie dans les apprentissages ;
- l'analyse des erreurs.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche participative et interactive. L'apport d'informations théoriques se décline en pratiques et en travaux de groupes permettant d'analyser, d'expérimenter et de s'approprier les concepts et la démarche proposée. Des études de cas proposées par les participants pourront être abordées.

Semaine du 22 au 26 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30	Présentation du module		M. de Ferrari
	Identifier les éléments juridiques permettant de mettre en place des formations linguistiques en France	Inventorier les logiques institutionnelles et financières ainsi que leurs implications	Mariela de Ferrari
14 h 00 - 16 h 00	Identifier la spécificité de la didactique « FLE Migrants » : le langage en action	Analyser le rapport à la langue et à l'entrée dans la langue-culture et à la complexité Déterminer les enjeux et les priorités des situations d'apprentissage	Mariela de Ferrari
16 h 30 - 18 h 30	Opter pour des modèles d'apprentissage en lecture-écriture adaptés aux besoins des adultes	Caractériser les méthodes d'apprentissage Faire des choix cohérents	Mariela de Ferrari
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Faciliter l'accès au sens	Concevoir des activités de compréhension orale, en tenant compte des profils hétérogènes des apprenants	Véronique Laurens
11 h 00 - 12 h 30	Faciliter l'appropriation de la structure de la langue	Expérimenter et sélectionner des activités orales	Véronique Laurens
14 h 00 - 16 h 00	Faciliter l'appropriation de la structure de la langue	Analyser et sélectionner des activités écrites	Véronique Laurens
16 h 30 - 18 h 30	Favoriser la production écrite	Analyser et sélectionner des activités de production écrite	Véronique Laurens
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Différencier les niveaux du <i>CECRL</i>	Associer un niveau et un descripteur Identifier les compétences évaluées par le DILF et le référentiel A1.1 Analyser des consignes et la portée cognitive des tâches permettant la réussite d'une épreuve	Catherine Houssa
14 h 00 - 16 h 00	Identifier les spécificités du DELF Pro	Sélectionner une certification en fonction du profil de l'apprenant, ses besoins, son parcours d'apprentissage	Bruno Girardeau
16 h 30 - 18 h 30	Favoriser la réussite des épreuves orales et écrites DILF - DELF A1 – A2	Identifier les processus cognitifs sollicités	Mariela de Ferrari
<b>Judi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Identifier les contours du « Français compétence professionnelle »	Analyser des contextes professionnels pour mettre en place des formations adaptées	Danielle Macre
11 h 00 - 12 h 30	Définir des objectifs linguistiques adaptés aux besoins des publics	Analyser les besoins langagiers à partir de référentiels spécifiques	Danielle Macre
14 h 00 - 16 h 00	Concevoir des unités didactiques et choisir des supports contextualisés	Mettre en œuvre des activités en respectant la cohérence entre les objectifs, les activités et les phases d'apprentissage	Danielle Macre
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Développer l'autonomie dans les apprentissages	Proposer des techniques variées (observation de l'environnement, enquêtes, journaux divers)	Mariela de Ferrari
11 h 00 - 12 h 30	Mettre en place des remédiations pertinentes	Analyser le système d'erreurs de l'apprenant à l'oral et à l'écrit et proposer des activités de perfectionnement	Mariela de Ferrari
14 h 00 - 16 h 00	Se positionner en tant que « professionnel du FLE » en France	Participer à une réflexion sur « Les métiers du FLE en France. Des mutations à l'œuvre dans le monde de la formation professionnelle »	Mariela de Ferrari Avec la participation de Patricia Pottier



# ENSEIGNER LE FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION EN FRANCE

Du 22 au 26 février 2010

Responsable du module : **Youmna TOHMÉ**

chargée de programmes  
au Département langue française du CIEP

## Intervenants :

**Sophie DE ABREU,**

*chargée de cours, Université Paris V et Université Paris VII ;*

**Brigitte CERVONI,**

*formatrice à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Paris  
et au Centre académique de scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France  
(CASNAV) de Paris ;*

**Denis CHAUVET,**

*formateur à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Paris ;*

**Fatima DAVIN,**

*maître de conférences, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Aix Marseille ;*

**Josiane GABRY,**

*formatrice au Centre académique de scolarisation des élèves  
nouvellement arrivés en France (CASNAV) de Créteil ;*

**Michèle VERDELHAN,**

*professeure en sciences du langage, Université Paul Valéry, Montpellier ;*

**Andréa YOUNG,**

*responsable du CAREL (Centre d'Autoformation et de REssources en Langues),  
maître de conférences, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Alsace.*

## Public

---

Formateurs CASNAV, formateurs IUFM, enseignants en CLIN et en CLA, enseignants dans les différents dispositifs pour élèves nouvellement arrivés en France, enseignants dans les DOM-TOM n'ayant pas ou ayant peu d'expérience de l'enseignement d'une langue étrangère, qui se destinent à enseigner le français langue de scolarisation en France.

## Objectif général

---

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'adopter des méthodologies adaptées à l'enseignement/apprentissage du français langue de scolarisation et de socialisation.

## Contenu de la formation

---

Les élèves nouvellement arrivés en France, non ou peu francophones, sont scolarisés dans des dispositifs très différents selon les académies d'accueil. Il s'agit, pour l'Éducation nationale, de leur permettre d'acquérir, en un temps très court, des compétences en langue française, une connaissance des différentes matières enseignées, mais aussi de la culture scolaire française. L'objectif est alors de faciliter leur intégration rapide dans les classes correspondant à leur tranche d'âge.

Ce public se caractérise par sa diversité (nationale, sociale, linguistique et culturelle). Il convient donc d'évaluer les besoins spécifiques de chacun en prenant en compte les acquis langagiers, mais aussi cognitifs, dans la langue et la culture d'origine.

À partir d'exemples concrets, on analysera les contraintes institutionnelles et contextuelles ainsi que les attentes auxquelles doit répondre l'élaboration d'un parcours continu et cohérent pour les publics concernés.

À l'aide d'outils répertoriant et analysant les objectifs à atteindre (instructions officielles, programmes et référentiels), on identifiera les compétences générales et langagières qu'il convient de développer et d'évaluer dans le cadre d'une progression visant l'intégration de ces élèves.

Les didactiques de l'oral et de l'écrit seront approfondies et mises en œuvre concrètement dans la conception de séquences didactiques pour des élèves débutants du primaire, du collège et du lycée. Le français sera ainsi étudié en tant que discipline enseignée en classe.

Le français langue de scolarisation sera aussi abordé de façon transversale dans le cadre d'autres disciplines telles que les mathématiques, les sciences, l'histoire et la géographie. Des projets interdisciplinaires illustreront la complémentarité qui permet parallèlement à la langue d'accéder aux disciplines et aux disciplines d'enrichir la langue.

Une réflexion sur la diversité linguistique à l'école, l'interculturalité et l'évaluation de ces élèves sera proposée.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche participative et interactive, alternant l'apport d'informations théoriques et pratiques et les mises en situation.

Semaine du 22 au 26 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30	Présentation du module		Y. Tohmé
	Établir des contacts dans le groupe	Se présenter et identifier les membres du groupe Formuler ses besoins et attentes	Michèle Verdelhan
14 h 00 - 16 h 00	Définir les champs du français langue seconde – langue de scolarisation	Expliciter les notions de FLS/FLM/FLE/FLSco Caractériser les contextes d'apprentissage du FLS	Michèle Verdelhan
16 h 30 - 18 h 30	Identifier les passerelles existantes entre FLE/FLS/FLSco/FLM	Adopter une approche comparative en didactique (FLE/FLS/FLM)	Fatima Davin
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Utiliser des référentiels de compétences	Repérer et déterminer les compétences requises pour la réalisation d'activités langagières	Fatima Davin
11 h 00 - 12 h 30	Utiliser des référentiels de compétences	Repérer et déterminer les compétences requises pour la réalisation d'activités langagières	Fatima Davin
14 h 00 - 16 h 00	Mettre en œuvre des moyens pour améliorer la prononciation	Identifier les particularités du système phonologique français Adopter des principes méthodologiques pour intégrer la prosodie et la phonétique dans l'unité didactique Sélectionner des activités pertinentes	Sophie de Abreu
16 h 30 - 18 h 30	Mettre en œuvre des moyens pour améliorer la prononciation	Identifier les particularités du système phonologique français Adopter des principes méthodologiques pour intégrer la prosodie et la phonétique dans l'unité didactique Sélectionner des activités pertinentes	Sophie de Abreu
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Gérer la diversité linguistique dans la classe	Adopter des principes méthodologiques pour proposer des activités appropriées	Andrea Young
14 h 00 - 16 h 00	Mettre en œuvre un enseignement/apprentissage de l'écrit	Construire des séquences d'écriture dans le cadre d'un projet de lecture	Denis Chauvet
16 h 30 - 18 h 30	Mettre en œuvre un enseignement/apprentissage de l'écrit	Construire des séquences d'écriture dans le cadre d'un projet de lecture	Denis Chauvet
<b>Jeudi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Construire des séquences favorisant l'apprentissage des mathématiques et des sciences en français	Favoriser l'accès au sens de documents disciplinaires et la compréhension des consignes	Josiane Gabry
11 h 00 - 12 h 30	Construire des séquences favorisant l'apprentissage des mathématiques et des sciences en français	Favoriser l'accès au sens de documents disciplinaires et la compréhension des consignes	Josiane Gabry
14 h 00 - 16 h 00	Construire des séquences favorisant l'apprentissage de l'histoire-géographie en français	Favoriser l'accès au sens de documents disciplinaires et la compréhension des consignes	Brigitte Cervoni
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Mettre en œuvre une approche interculturelle en classe	Construire des projets favorisant l'approche interculturelle. Exemple de technique : la simulation globale	Brigitte Cervoni
11 h 00 - 12 h 30	Mettre en œuvre une approche interculturelle en classe	Construire des projets favorisant l'approche interculturelle. Exemple de technique : la simulation globale	Brigitte Cervoni
14 h 00 - 16 h 00	Évaluer	Construire des outils pour l'évaluation	Brigitte Cervoni



# TUTORER DANS LE DISPOSITIF PRO FLE

Du 22 au 26 février 2010

Responsable du module : **Agnès FOYER**

chargée de programmes  
au Département langue française du CIEP

## Intervenantes :

**Frédérique DOUTRESSOULLE,**  
*responsable de formation, Cned ;*

**Agnès FOYER,**  
*chargée de programmes au Département langue française du CIEP.*



## Public

---

Enseignants/formateurs expérimentés ayant acquis, par la formation initiale ou continue ou par l'expérience, les compétences attendues à l'issue d'un master 2 en didactique du FLE ou des langues étrangères ou équivalent. Les candidats identifiés par les services culturels d'une ambassade ou par une institution partenaire désirant adopter le dispositif de formation à distance des enseignants de FLE/FLS : PRO FLE, doivent avoir le niveau C1 de compétences en français, une compétence de base en informatique (niveau du brevet informatique et internet B2i français), une bonne pratique du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*. Une expérience préalable en formation de formateurs sera particulièrement appréciée.

## Objectif général

---

Cette formation vise à renforcer les compétences des tuteurs-stagiaires en formation de formateurs et à harmoniser les pratiques dans le cadre du dispositif de formation à distance PRO FLE.

À l'issue du module d'habilitation, les tuteurs-stagiaires seront en mesure d'intervenir dans le dispositif de formation à distance PRO FLE pour orienter, conseiller et évaluer les stagiaires. Une attestation d'habilitation de tuteur PRO FLE sera délivrée par le CIEP. La délivrance de cette attestation est soumise à la participation à l'ensemble de la formation et au résultat obtenu lors d'un test de mise en situation et d'une étude de cas.

## Contenus

---

La formation s'articule autour de deux problématiques : l'ingénierie de la formation ouverte et à distance (Cned), d'une part, et l'ingénierie pédagogique (CIEP), de l'autre.

Le volet de la formation assuré par le Cned visera à accompagner les stagiaires-tuteurs dans :

- l'appropriation des spécificités du dispositif de formation à distance PRO FLE, et notamment des fonctions tutorales ;
- le transfert, au plan pédagogique, du dispositif et son adaptation à des modalités locales de tutorat, substitutives ou complémentaires des services proposés en ligne (tels que regroupements en présence, entretiens téléphoniques).

Le volet de la formation assuré par le CIEP visera à renforcer la fiabilité du dispositif en harmonisant le discours et les exigences pédagogiques des stagiaires-tuteurs afin qu'ils soient en mesure de :

- conseiller les stagiaires dans l'organisation de leurs parcours ;
- justifier les principes méthodologiques retenus dans la formation ;
- donner des explications sur les contenus didactiques de la formation ;
- évaluer les productions et les pratiques pédagogiques des stagiaires.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, alternant les séances d'analyse pratique, de réflexion théorique et les ateliers d'application.

Semaine du 22 au 26 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30		<b>Présentation du module</b>	<b>A. Foyer</b>
	Établir des contacts dans le groupe	Se présenter et identifier les membres du groupe Formuler ses besoins et attentes	Frédérique Doutressoulle
14 h 00 - 16 h 00	Définir la notion de dispositif de FOAD, la transposer à PRO FLE	Formuler ses représentations sur la notion de dispositif de FOAD Inventorier les éléments constitutifs d'une FOAD, parvenir à une modélisation	Frédérique Doutressoulle
16 h 30 - 18 h 30	Maîtriser l'environnement d'apprentissage PRO FLE	Identifier les spécificités du dispositif PRO FLE : acteurs, étapes, enjeux Connaître le parcours de formation proposé : - s'authentifier ; - utiliser les aides/ressources dédiées à la prise en main ; - distinguer travail tutoré / travail en autonomie ; - naviguer dans les contenus de formation, comprendre les principes de navigation. Agir « en inscrit » pour mieux aider le stagiaire à prendre en main l'environnement	Frédérique Doutressoulle
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Accompagner dans un dispositif de FOAD : fonctions et outils du tuteur	Analyser et classer les domaines d'intervention du tuteur à distance Répertorier les modalités d'intervention	Frédérique Doutressoulle
11 h 00 - 12 h 30	Assumer les fonctions tutorales dans le dispositif PRO FLE	Aider à organiser le parcours d'apprentissage : proposer un calendrier de formation. Animer le groupe de stagiaires : catégoriser ses interventions, les préparer Évaluer : adopter la posture de correcteur à distance	Frédérique Doutressoulle
14 h 00 - 16 h 00	Gérer la plateforme de formation pour tutorer	Utiliser les outils de communication disponibles, choisir les plus pertinents pour son action : - mettre à disposition des stagiaires un calendrier	Frédérique Doutressoulle
16 h 30 - 18 h 30	Faire vivre et/ou adapter l'accompagnement dans PRO FLE localement	- poster une annonce ; - utiliser l'outil Courrier pour l'échange individuel ; - proposer des animations pour le groupe via l'outil de discussion. Mutualiser entre tuteurs : - identifier les domaines à mutualiser ; - organiser la mutualisation.	Frédérique Doutressoulle
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Faire vivre et/ou adapter l'accompagnement dans PRO FLE localement	Analyser la situation locale pour : - identifier les implications en termes d'accompagnement ; - trouver les solutions les mieux adaptées localement ; - préparer la rédaction du cahier des charges local.	Frédérique Doutressoulle

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Mercredi</b>			
14 h 00 - 16 h 00	Présenter le dispositif PRO FLE du point de vue pédagogique	Formuler ses représentations sur le dispositif PRO FLE Identifier les objectifs généraux de ce dispositif Inventorier les fonctions du tuteur	Agnès Foyer
16 h 30 - 18 h 30	Informier/orienter les stagiaires : identifier la cohérence des contenus pédagogiques du dispositif de formation PRO FLE	Classer les compétences en fonction des tâches à réaliser Décliner les compétences en objectifs opérationnels Identifier la structure des séquences et le rôle des outils proposés Faire une analyse prédictive : identifier les difficultés	Agnès Foyer
<b>Jeudi</b>			
8 h 30 - 10 h 30	Aider les stagiaires à comprendre le cours et les consignes	Reformuler des définitions et exemplifier des notions Proposer des éléments de réponse à des questions de stagiaires Rédiger la réponse	Agnès Foyer
11 h 00 - 12 h 30	Évaluer le dossier à correction personnalisée	Identifier la structure du dossier et son lien avec le module	Agnès Foyer
14 h 00 - 16 h 00	Évaluer le dossier à correction personnalisée	Hiérarchiser des critères Repérer des indices de performance Prendre une décision	Agnès Foyer
<b>Vendredi</b>			
8 h 30 - 10 h 30	Évaluer le dossier à correction personnalisée	Repérer des indices de performance Prendre une décision Rédiger le bilan d'évaluation	Agnès Foyer
11 h 00 - 12 h 30	Lancer une animation en ligne	Identifier les fonctions envisageables de l'animation thématique Rédiger un message pour lancer l'animation	Agnès Foyer
14 h 00 - 16 h 00	Faire une synthèse d'animation	Sélectionner des éléments pour constituer une synthèse d'animation Rédiger la synthèse d'animation	Agnès Foyer

# EXAMINER ET CORRIGER LES ÉPREUVES DU DELF - DALF

Du 22 au 26 février 2010

Responsable du module : **Dorothee DUPLEIX**

responsable du bureau *DILF - DELF - DALF*  
au Département évaluation et certifications  
du CIEP

## Intervenantes :

**Cécile CANON,**  
*chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP ;*

**Marjolaine DUPUY,**  
*chargée de programmes au Département évaluation et certifications du CIEP.*

## Public

---

Enseignants/formateurs de français langue étrangère, conseillers pédagogiques, chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération pour le français, formateurs de formateurs

Une expérience dans l'enseignement du français langue étrangère/seconde et une très bonne connaissance des niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* sont requises. Pour s'inscrire à ce module, le stagiaire doit être engagé dans la passation du DELF et du DALF dans un centre d'examen agréé et/ou désigné par le responsable de la gestion centrale du pays concerné.

## Objectif général

---

À l'issue de la formation, une attestation d'habilitation de correcteur-examineur et, éventuellement, de formateur sera délivrée par le CIEP. La délivrance de cette attestation est soumise à la participation à l'ensemble de la formation et aux résultats obtenus lors des études de cas et de l'évaluation individuelle finale.

## Contenus

---

Les stagiaires seront amenés à renforcer leurs connaissances des niveaux du *CECRL* afin d'harmoniser leurs pratiques évaluatives, en fonction des critères d'évaluation des épreuves DELF - DALF.

Les points suivants seront abordés :

- les fondements théoriques de la certification et harmonisation avec le *CECRL* ;
- les nouvelles certifications DELF Prim et DELF version professionnelle ;
- les épreuves et évaluation de productions orales et écrites de candidats du niveau A1 au niveau C2 ;
- les référentiels et étude des épreuves du DALF.

Des études de cas et des évaluations individuelles seront présentées aux stagiaires.

## Modalités de travail

---

La formation est conçue selon une approche participative et interactive alternant les séances de réflexion théorique et les ateliers pratiques.

L'habilitation repose sur une décision de la Commission nationale du DELF - DALF, en coordination avec le responsable de la gestion centrale du DELF - DALF du pays d'exercice.

Elle est valable trois ans et permet d'exercer dans le cadre des sessions organisées par les services culturels des ambassades de France.

Semaine du 22 au 26 février

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Lundi</b> 11 h 00 - 12 h 30	<b>Présentation du module</b>		<b>D. Duplex</b>
	Décrire l'environnement institutionnel des diplômes DELF DALF	Identifier les besoins globaux et individuels Mettre en commun les informations institutionnelles relatives au dispositif des certifications Distinguer les versions des examens DELF - DALF Identifier la/les version(s) adéquate(s) à son ou ses public(s) Relayer les informations sur les nouveaux examens (DELFF Prim / DELFF Pro)	Cécile Canon Marjolaine Dupuy
14 h 00 - 16 h 00	Actualiser ses connaissances relatives au CECRL Distinguer les échelles de niveaux et les descripteurs de compétence	Définir les notions de niveaux, consignes et tâches évaluatives	Cécile Canon
16 h 30 - 18 h 30	Relier CECRL et examens DELF - DALF Décrire les épreuves DELF - DALF	Identifier la continuité méthodologique entre le CECRL et les épreuves du DELF - DALF Identifier les contenus et les modalités des épreuves	Cécile Canon
<b>Mardi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics (1)	Analyser les descripteurs du niveau Commenter les épreuves de compréhension et de production	Marjolaine Dupuy
11 h 00 - 12 h 30	Évaluer le DELF A1 Scolaire/Junior et Tous Publics (2)	Évaluer des productions écrites Comparer et harmoniser les notations	Marjolaine Dupuy
14 h 00 - 16 h 00	Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics (1)	Analyser les descripteurs du niveau Commenter les épreuves de compréhension et de production	Marjolaine Dupuy
16 h 30 - 18 h 30	Évaluer le DELF A2 Scolaire/Junior et Tous Publics (2) Test d'habilitation DELF Niveaux A (A1/A2)	Évaluer des productions écrites et orales Comparer et harmoniser les notations Évaluer individuellement une production A1 et/ou A2	Marjolaine Dupuy
<b>Mercredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics (1)	Analyser les descripteurs du niveau Commenter les épreuves de compréhension et de production	Cécile Canon
14 h 00 - 16 h 00	Évaluer le DELF B1 Scolaire/Junior et Tous Publics (2)	Évaluer des productions écrites et orales Comparer et harmoniser les notations Comparer les objectifs des niveaux B1 et B2	Cécile Canon
16 h 30 - 18 h 30	Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics (1)	Analyser les descripteurs du niveau Commenter les épreuves de compréhension et de production	Cécile Canon

Jours	Compétences visées	Objectifs opérationnels	Intervenants
<b>Jeudi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Évaluer le DELF B2 Scolaire/Junior et Tous Publics (2) Test d'habilitation DELF Niveaux B (B1/B2)	Évaluer des productions écrites et orales Comparer et harmoniser les notations Évaluer individuellement une production B1 et/ou B2	Cécile Canon
11 h 00 - 12 h 30	Décrire les niveaux du DALF  Évaluer le DALF C1	Comparer les objectifs des niveaux C1 et C2 Analyser les descripteurs des niveaux C1 et C2 Comparer et commenter les épreuves de compréhension et de production C1 et C2 Évaluer des productions orales C1 Harmoniser les notations	Marjolaine Dupuy
14 h 00 - 16 h 00	Évaluer le DALF C1	Évaluer des productions écrites C1 Harmoniser les notations	Marjolaine Dupuy
<b>Vendredi</b> 8 h 30 - 10 h 30	Évaluer le DALF C2	Évaluer une production écrite C2 Harmoniser les notations	Marjolaine Dupuy
11 h 00 - 12 h 30	Évaluer le DALF C2 Test d'habilitation DALF	Évaluer une production orale C2 Comparer et harmoniser les notations Évaluer individuellement une production C1 ou C2	Cécile Canon
14 h 00 - 16 h 00	Objectiver son évaluation Vademecum de l'examineur-correcteur Identifier les responsabilités et les missions propres au rôle du formateur DELF DALF	Présenter le vademecum de l'examineur - correcteur Présenter le vademecum du formateur	Cécile Canon Marjolaine Dupuy

Pour en savoir plus  
sur le CIEP



## Le CIEP, opérateur du ministère français de l'éducation pour la coopération internationale en éducation

Créé en 1945, établissement public national depuis 1987, le CIEP est reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation et d'évaluation et pour sa réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation. Opérateur public de référence, il s'appuie, pour conduire ses actions, sur un réseau d'experts et de partenaires nationaux et internationaux, ainsi que sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes. Il dispose d'un Centre local à La Réunion.

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, en relation avec de nombreux partenaires français et étrangers, publics et privés.

TROIS GRANDES MISSIONS, de coopération éducative au sein du marché de l'éducation et de la formation, de service public, comme opérateur, et de rayonnement, comme laboratoire d'idées.

DEUX PÔLES D'ACTIVITÉS

- l'éducation (enseignement général, supérieur et professionnel ; reconnaissance des diplômes)
- et les langues (langue française, langues et mobilité, évaluation et certifications).

## Le CIEP et les langues : appui à la promotion du français à l'étranger, aux langues étrangères en France et à la mobilité

### LANGUE FRANÇAISE

Le CIEP, fort d'un demi-siècle d'expériences dans le domaine du français langue étrangère, participe dans le cadre des politiques publiques, à la diffusion et à la promotion du français à l'étranger. En France, il accompagne la scolarisation et l'insertion professionnelle des nouveaux arrivants.

Ses actions s'organisent autour de trois axes :

- **la formation aux métiers du français pour les professionnels du domaine** : enseignants, personnels d'encadrement, auditeurs qualité, directeur des cours, conseillers pédagogiques. Le CIEP organise ainsi des universités d'hiver et d'été des métiers du français (BELC) avec une reconnaissance universitaire et un parcours diplômant (master II). Il répond également aux demandes ponctuelles émanant des autorités locales, d'organismes privés ou des postes diplomatiques français. Il propose une formation à distance PRO FLE avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED) et le ministère des Affaires étrangères et européennes ;
- **la normalisation et la qualité** : référentiels métiers pour les enseignants, les formateurs et autres professionnels du champ de l'enseignement du français, programmes scolaires, ingénierie de la formation.



Il conçoit aussi des dispositifs qualité et gère la labellisation « qualité français langue étrangère » des centres de langues sur le territoire français ;



- l'innovation pédagogique dans l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur : transfert des résultats de la recherche dans la classe, accompagnement des politiques linguistiques (séminaires et colloques) et des politiques numériques pour l'enseignement du français, animation de sites pour les professeurs de français dans le monde.

[Franc-parler.org](http://Franc-parler.org) (site de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)) animé par la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et le CIEP.



[Le Fil du bilingue](http://LeFilDuBilingue.org) (site créé par le ministère des Affaires étrangères et européennes) animé par le CIEP et l'Association pour le développement de l'enseignement bi-plurilingue (ADEB).

Dans le cadre de ses actions, il mène également des missions d'audit et d'expertise, en France et à l'étranger, en français langue étrangère, langue seconde et langue d'enseignement dans le cadre de projets ou de réponses à des appels d'offres.

## ÉVALUATION ET CERTIFICATIONS



Le CIEP assure, pour les ministères français de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, la gestion pédagogique et administrative des diplômes pour étrangers non francophones (DILF, DELF et DALF) et du Test de connaissance du français (TCF) qui se décline en quatre versions : Le TCF pour la DAP, le TCF version relations internationales, le TCF pour le Québec ainsi que le TCF sur ordinateur.



Il propose une gamme de diplômes pour tous les publics, tous les âges et tous les niveaux : le DILF (Diplôme initial de langue française) qui s'adresse aux grands débutants et nouveaux arrivants en France de plus de 16 ans, le DELF (Diplôme d'études en langue française) et ses déclinaisons pour l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (« DELF Prim », « DELF scolaire et junior », « DELF Pro ») et le DALF (Diplôme approfondi de langue française).



Ces certifications, internationalement reconnues, répondent à la fois à des besoins individuels et à l'évaluation de grands groupes comme outil de politique linguistique à l'étranger.

L'établissement propose, par ailleurs, une expertise dans le domaine pédagogique et psychométrique (appui à l'élaboration ou à la modernisation de diplômes étrangers, aide à la constitution de banques d'items, audits, habilitations...) et répond à des appels d'offres européens.

## LANGUES ET MOBILITÉ

Le CIEP concourt à la politique d'enseignement des langues étrangères en France dans sa dimension internationale et contribue à la promotion du multilinguisme et de la mobilité.

Il gère, pour le compte du ministère de l'Education nationale, différents programmes de mobilité : échange d'assistants de langue, d'enseignants, stages linguistiques, séjours professionnels, programmes bilatéraux de coopération....

Il anime deux sites internet en appui à l'enseignement des langues à l'école primaire, *PrimLangues*, et dans les sections européennes ou de langues orientales, *Emilangues*.

Il organise des séminaires sur différentes thématiques : la formation des enseignants de langues (ForLang), les langues dans le premier degré, la littérature jeunesse, l'enseignement des langues et met en oeuvre des visites d'étude.

Il assure la gestion administrative des diplômes à dimension internationale du ministère de l'Education nationale : AbiBac, et option internationale du baccalauréat (OIB).

Il répond, avec d'autres organismes européens et français, à des appels d'offres et appels à propositions et propose son expertise au Conseil de l'Europe et à la Commission européenne : projet SAEL (guide pour la conception de sites d'accompagnement des enseignants de langues pour des décideurs nationaux en Europe), REAL 2 (constitution d'une fédération européenne d'associations de professeurs de langue).



**SAEL** : guide pour la conception de sites d'accompagnement des enseignants des langues à l'attention des décideurs nationaux en Europe.

**REAL2** : mise en place sur trois ans, sur financements européens, d'une fédération européenne d'associations d'enseignants de langues vivantes. Ce projet fait suite à une étude de faisabilité pilotée par le CIEP et financée par la Commission européenne.

## Le CIEP et la coopération en éducation : accompagner les politiques publiques en éducation et valoriser l'expertise française à l'étranger

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

Le CIEP est l'établissement public de référence à l'international dans le secteur de l'éducation et de la formation. Sa mission première est de promouvoir l'expertise française en la matière.

Il intervient prioritairement dans trois secteurs : l'éducation de base, l'enseignement et la formation professionnelle, avec un accent particulier sur l'enseignement technique, et l'enseignement supérieur.

Le CIEP constitue un pôle de ressources en matière de veille et d'expertise française et joue un rôle de facilitateur dans la constitution de consortiums. Il anime également des réseaux d'experts et d'établissements à l'international.

L'établissement participe à la conception, à la réponse et au suivi d'appels d'offres et appels à propositions de bailleurs de fonds internationaux, en collaboration avec des organismes français et étrangers, publics ou privés. Dans ce cadre, il conduit et met en œuvre des projets d'ingénierie éducative.

En s'appuyant sur les acteurs du système éducatif français et un réseau d'institutions partenaires en France, en Europe et dans les pays du Sud, le CIEP propose des formations et des visites d'études pour des personnels d'encadrement de systèmes éducatifs étrangers. Il contribue à la réflexion sur la comparaison des systèmes éducatifs, pilote des études, organise des colloques internationaux sur des questions éducatives en partenariat et propose un séminaire annuel qui s'adresse aux pays du Sud.

Par ailleurs, il mène des missions d'audit et d'expertise dans le secteur de l'éducation et de la formation et inscrit son action dans le cadre des priorités géographiques de la coopération française à l'étranger.

Deux domaines prioritaires

- **Enseignement général** (de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur)  
Réformes curriculaires, formation des enseignants de l'école de base, contrôle, pilotage, démarche qualité pour l'enseignement scolaire.  
Assurance qualité, innovation pédagogique, formation du haut encadrement pour l'enseignement supérieur.  
Cohésion sociale : éducation dans les prisons, en milieu rural, dans les zones défavorisées, en contexte de violence
- **Enseignement et formation techniques et professionnels**  
Améliorer l'employabilité des diplômés à tous les niveaux de la formation professionnelle : post primaire, secondaire, supérieur par :
  - le pilotage des dispositifs de formation ;
  - le développement des contenus avec les professionnels ;
  - l'adaptation des méthodes pédagogiques à la finalité professionnelle ;
  - la formation de formateurs.

## RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES



Le CIEP contribue à promouvoir la mobilité internationale dans le domaine de l'éducation avec un service spécifique qui appartient au réseau européen d'agences ENIC-NARIC\* : le centre ENIC-NARIC France. Ce département est chargé de la délivrance, pour les diplômes étrangers, d'attestations de comparabilité qui évaluent le diplôme soumis par rapport au système français.

Il fournit des informations sur l'exercice des professions réglementées en France et sur les procédures de reconnaissance des diplômes français à l'étranger.

Il apporte également son expertise aux travaux bi- et multilatéraux sur la reconnaissance des diplômes.

\* European Network Information Center / National Academic Recognition Information Center.

## ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Une cellule d'accueil des délégations étrangères élabore, à la demande des ambassades, des visites d'études sur l'éducation et la formation en France, en coordination avec les ministères de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères et européennes. Cette cellule propose également une information sur le système éducatif français.

# Le CIEP : un espace d'information et de réflexion

## LE CENTRE DE RESSOURCES ET D'INGÉNIERIE DOCUMENTAIRES

Le CIEP propose un fonds documentaire multilingue constitué de 10 000 ouvrages, sur les politiques éducatives et la didactique des langues. Doté d'un fonds historique en français langue étrangère, il est reconnu comme la bibliothèque de référence dans ce domaine.

Dans le cadre de sa politique de production et de diffusion, il offre des produits documentaires et des publications en ligne : bibliographies et sitographies thématiques, répertoires, dossiers documentaires et lettres d'information électroniques.

Il exerce une veille active sur les questions éducatives et constitue un pôle de ressources en la matière. Il intervient dans la réponse aux appels d'offre et propose un ensemble de prestations en ingénierie documentaire : montage de dispositifs de formation, constitution de listes de références, aide à la mise en place de réseaux documentaires.

### Des ressources en ligne

- Le *Courriel européen des langues*, lettre électronique qui informe sur les travaux du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de politique des langues (3 numéros par an).
- Des bibliographies, des répertoires et des dossiers documentaires.

## LA REVUE INTERNATIONALE D'ÉDUCATION DE SÈVRES



Le CIEP publie trois numéros par an de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. Lieu de débats, d'analyses et d'informations sur les grands enjeux éducatifs traités dans une dimension internationale, la Revue invite des experts français et étrangers à réfléchir sur leurs systèmes éducatifs et à les mettre en perspective. Chaque numéro est constitué d'un dossier thématique ainsi que de présentations de systèmes éducatifs et de réformes en cours, de bibliographies sélectives et de ressources en ligne.

Les travaux d'expertise du CIEP prennent appui sur les études publiées dans la *Revue*. La variété des situations géographiques et la pluralité des disciplines représentées font d'elle un espace unique de réflexion en français sur les politiques éducatives.

L'établissement organise également, tous les 4 ans, un colloque international rassemblant des experts et des auteurs de la *Revue* issus d'une trentaine de pays.

## LES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

Dans le cadre de ses activités, le CIEP organise et accueille des conférences internationales et des séminaires de réflexion sur des questions d'actualité éducative, généralement en partenariat avec des organismes français, étrangers ou des bailleurs de fonds internationaux : ministère des Affaires étrangères et européennes, Commission européenne, Banque mondiale, Conseil de l'Europe, OIF, AUF...

Ces manifestations contribuent à la valorisation de l'expertise française en éducation ; certaines d'entre elles donnent lieu à des publications spécifiques ou à une mise en ligne sur le site du CIEP.

## Le CIEP : un cadre historique pour colloques et séminaires

Situé à Sèvres, à proximité immédiate de Paris, le CIEP accueille des séminaires, colloques et conférences pour le compte d'institutions françaises, étrangères et internationales qui interviennent dans le domaine de l'éducation. Dans le cadre historique et verdoyant de l'ancienne Manufacture royale de porcelaine de Sèvres, le CIEP propose une infrastructure d'accueil et d'hébergement et des prestations de qualité.



# Ciep



Centre international d'études pédagogiques

Département langue française

1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex - France

Téléphone : +33 (0)1 45 07 63 62 - Courriel : [belc@ciep.fr](mailto:belc@ciep.fr)

Télécopie : +33 (0)1 45 07 60 55 - Site Internet : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)